



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E151035

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2023

ÉDITÉ LE 04/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 530 818 665 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8631000/003 172134/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8631000/003 172134/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2021

Raison sociale : JC HABITAT

100 RUE DE BY
77810 THOMERY

Téléphone : 06 87 84 10 62

Fax :

Portable : 06 87 84 10 62

Site Internet : www.jc.habitat.fr

E-mail : jc.habitat@orange.fr

Responsabilité légale :

MORIN JEAN CLAUDE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	10/12/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/12/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/11/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.